

Présents : M. PONTU Jacques, M. OLLIVIER Serge, M. GUEGUEN Serge, Mme MUZELLEC Marie-Catherine, Mme LE LEZ Laurie, M. RAZIL Jean-Luc, M. GRALL Eric, M. MONTAC Henri, Mme LE MESTRE Caroline, M. DIDOU Charlez et Mme LAURANS Julie.

Absente excusée : Mme GUILLOU Gwenaëlle

Les élus ont approuvé le procès-verbal du 02 Juin 2022 à l'unanimité.

Commissions Communales

Suite à la démission de Mme Gwenaëlle GUILLOU, conseillère municipale, de l'ALDS (Association Locale de Développement Sanitaire) et de l'EHPAD de MESTIOUAL, le Maire, rappelle qu'il convient de reconstituer certaines commissions communales pour la durée du mandat. Le Conseil nomme à l'unanimité : M. GUEGUEN Serge à l'ALDS et M. PONTU Jacques ainsi que Mme LAURANS Julie à l'EHPAD de MESTIOUAL.

Correspondant incendie et secours

Concernant les mandats en cours, le Maire doit désigner le correspondant incendie et secours dans un délai de 3 mois à compter du 1^{er} août 2022. M GUEGUEN Serge a été désigné correspondant incendie et secours, à l'unanimité.

Modification des statuts communautaires-Lecture Publique

Haut Léon Communauté a entériné le lancement de la démarche de « Développement de la Lecture Publique », à l'unanimité, le Conseil approuve la modification statutaire par le rajout aux statuts communautaires de la compétence 7.4.1.2 : Développement de la lecture publique tout particulièrement la coordination et l'animation du réseau des médiathèques et des bibliothèques.

Versement de la subvention transport scolaire

La commune reverse 607.50€ à l'Ecole Notre Dame de Lourdes, somme correspondant aux recettes réalisées sur le transport scolaire.

Tractopelle

A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à chercher un nouvel acquéreur pour la tractopelle qui n'est plus utilisée.

Pacte Finistère 2030

Dans le cadre du Pacte Finistère 2030 Volet 2, le Maire a été autorisé à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour la requalification de la friche agricole de Kerbalanec.

Protection sociale complémentaire (PSC)

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'étudier l'opportunité de conclure un accord collectif dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire et donne mandat au CDG du Finistère (Centre de Gestion) afin qu'il procède à la négociation.

Décision modificative

Les études effectuées en 2017 et 2018 dans le cadre du projet d'aménagement sécuritaire de la VC n°1 ayant été suivies de travaux, il convient d'intégrer les montants aujourd'hui enregistrés au compte 2031 (Frais d'études) et au compte 2033 (Frais d'insertion) au compte 2313 (Constructions). Le Maire propose au Conseil municipal d'autoriser la décision modificative pour un montant de 11 491.97€.

Création lotissement

Vu la délibération n°8 du 03 Mars 2022 décidant l'acquisition des parcelles situées à Kerbalanec au bourg. Le Maire propose au Conseil Municipal la création du lotissement dont les parcelles jouxtent le lotissement communal actuel et de lui donner un nom. A l'unanimité, le Conseil décide la création du lotissement Ty Jarlou 2.

Lotissement Ty Jarlou 2 : convention maîtrise d'œuvre pour la réalisation du lotissement

L'entreprise A&T OUEST a présenté un devis pour la maîtrise d'œuvre et la réalisation du lotissement. La convention prévoit entre autres des missions foncière, topographique, d'ingénierie et un suivi de chantier. Le Conseil autorise le Maire à signer la convention avec A&T OUEST.

Lotissement Ty Jarlou 2 : Contrat déconstruction-désamiantage des bâtiments existants

Des anciens poulaillers ou hangars se trouvent sur les parcelles du futur lotissement Ty Jarlou 2 à Kerbalanec. Il convient de déconstruire les bâtiments et de désamianter cette zone pour envisager de réaliser le nouveau lotissement. Plusieurs entreprises ont été contactées pour cette mission. La moins disante est l'entreprise SFB Ouest le Maire a été autorisé par le Conseil à signer le contrat avec cette société.

Questions diverses

- Commerces :

*Au centre bourg : la reprise du commerce suit son cours. La commune s'est rapprochée d'une association dénommée « 1000 cafés » qui gère déjà plusieurs commerces de ce genre en France. Un questionnaire a été diffusé sur la commune avec l'aide de l'association. L'association s'occupe de la phase de recrutement en partenariat avec la commune, mais aussi du suivi après ouverture.

*Au Moulin de Kerguiduff : des travaux d'entretien ont été réalisés et d'autres sont prévus en 2022 et en 2023.

- Travaux divers :

- L'élagage est prévu début octobre.
- Le point à temps communal vient de se terminer.
- Sécurisation de la voie communale du centre-bourg : les travaux sont quasiment achevés.

- Terrain intergénérationnel : la tyrolienne et une structure de jeux ont été posées.

Une subvention a été accordée au titre du FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance) d'un montant de 2 581€ soit 80% du montant de la dépense HT pour réaliser la pose de deux caméras au terrain.

- Radar pédagogique : restitution des résultats par le Maire.

- CDG : la mission archivage a débuté le 12/09/2022 en mairie

- CCAS : des élus ont rendu visite à la doyenne, Mme Jeanne Guillou, le lundi 19/09/2022 à la résidence Saint-Roch de Plouvorn.

L'adjointe aux Affaires Sociales va planifier le repas des anciens.

- Réunions communautaires : les élus ont fait un compte-rendu des réunions auxquelles ils ont participé dont la lecture publique, la commission PLUI-h, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Plouzévédé, le Syndicat de l'Horn.